

Pétrole et gaz du Canada—Loi

pourrait représenter une part réduite pour le gouvernement. J'explique ce point de nouveau parce que mes amis conservateurs n'ont pas semblé le comprendre, à en juger par leurs interventions de l'autre jour. Les Canadiens ont payé cher les concessions fiscales accordées autrefois aux sociétés pétrolières, concessions pouvant atteindre jusqu'à \$1.23 pour chaque dollar qu'elles avaient investi dans les terres du Canada et environ 63c. pour chaque dollar investi en travaux de prospection dans les terres provinciales.

J'ai entendu les arguments en faveur du capitalisme l'autre jour. J'ai écouté attentivement, mais je n'y ai pas trouvé trace de capitalisme.

M. Siddon: Pourquoi ne pas réduire les subventions? C'est vous qui les avez accordées en premier lieu.

M. Waddell: Je ne réduirais pas les subventions. Si nous devons payer 93c. pour chaque dollar investi, je serais disposé à faire l'appoint et à donner à Petro-Canada le mandat d'exploiter les gouvernements dans l'intérêt des Canadiens. Cela me semble sensé.

M. Andre: Parce que vous habitez à Vancouver et qu'il y fait chaud pendant l'hiver. Si vous habitiez dans une région froide, vous ne diriez pas cela.

M. Waddell: Si le représentant de Calgary-Centre (M. Andre) désire faire un discours, il devrait demander la parole et, à l'instar des autres députés, manifester un peu de respect pour la Chambre. Depuis qu'il est devenu critique de son parti pour les questions énergétiques, il a réussi à ramener le parti conservateur au bon vieux temps où il s'opposait à la création de Petro-Canada. C'est une position rétrograde dont le critique énergétique précédent, le représentant de Etobicoke-Centre (M. Wilson) avait tenté d'éloigner le parti pour l'amener à des sentiments plus raisonnables. Nous revoici à l'époque de la préhistoire du parti conservateur.

En tout cas, depuis 1974, les concessions fiscales et les amortissements ont réduit le taux phénoménal de l'impôt fédéral sur le revenu de 36 p. 100 à un taux réel de 10 p. 100. Je me suis reporté à la page 12 du Programme énergétique national pour trouver ces données. Il est temps que les contribuables bénéficient dans une juste mesure de leurs investissements dans le potentiel des ressources des terres fédérales, d'autant plus qu'aux termes du nouveau système d'octrois du PEN, ils financeront jusqu'à 80 p. 100 des coûts en octroyant jusqu'à concurrence de 93 p. 100 des frais de prospection engagés par les sociétés. On le précise à la page 101 du PEN. Le secrétaire parlementaire et le ministre l'ont admis au cours du débat. La redevance de base ne permet pas de réduire au moyen de déductions fiscales ou d'amortissements comme le fait la RAP.

Enfin, les bénéfices des sociétés, déduction faite des impôts, ont augmenté de 54 p. 100 en 1979, atteignant les 4.7 milliards de dollars, et de 54 p. 100 de plus dans les six premiers mois de 1980. On en parle dans le relevé de surveillance du secteur pétrolier publié par le gouvernement en 1980. Le régime fiscal prévu par le bill C-48, même ajouté au nouvel impôt de 12 p. 100 sur les revenus pétroliers et gaziers prévu par le budget, et que maudit l'industrie, ramènera de plus de 60 p. 100 à moins de 45 p. 100 la part du gouvernement provenant des recettes pétrolières et gazières des terres de la Couronne. Compte tenu de ces immenses bénéfices, l'industrie peut fort bien se permettre de payer une redevance de 25 p. 100.

En conclusion, je voudrais répéter pourquoi nous, de ce coin-ci de la Chambre, sommes contre le bill C-48. La première raison est que le bill accorde des concessions fiscales énormes. J'ai expliqué en détail—avec sans doute plus de détails que tous les députés ne l'auraient voulu—que la redevance était trop faible et que les concessions sous forme de subventions et d'amortissements étaient mirifiques. J'ai cru nécessaire de le faire, parce que nous ne devons pas oublier que ce sont les simples Canadiens qui font cadeau de ces subventions et de ce revenu; l'argent sort de leurs poches.

Deuxièmement, nous nous opposons au bill parce qu'il propose une fausse canadianisation. Il ne fait que remplacer les géants, les Rockefeller et les Mellon de l'industrie pétrolière américaine par les Blair et les Black de l'industrie canadienne. Cela m'étonne que mes amis conservateurs ne l'aient pas relevé. Un brin de conspiration, au meilleur sens du terme se trame entre la société Nova et Dome Petroleum. Ce sont elles qui vont vraiment bénéficier du Programme énergétique national et de la canadianisation; pas les simples Canadiens. Les sociétés américaines y perdent, je le reconnais. Elles se font taxer pour le moment, mais si elles attendent quelques années, tout ira bien pour elles parce que le prix du pétrole montera en flèche en 1983. Une poignée de grandes sociétés canadiennes profitent vraiment de cette fausse canadianisation. Mes collègues assis à ma droite peuvent bien nous critiquer et s'en prendre surtout à moi; notre position est limpide. Nous ne nous dérobons pas en invoquant cette fausse canadianisation. Nous voulons nationaliser davantage cette industrie. Voilà comment nous concevons la canadianisation.

Depuis le lancement du PEN, le gouvernement et les entreprises privées ont dépensé environ 6.8 milliards de dollars pour se porter acquéreurs de sociétés étrangères. La proportion de sociétés canadiennes est passée de 30 à 35 p. 100. A ce rythme, il nous faudra encore 15 milliards de dollars environ pour arriver à un niveau de 50 p. 100. Il y a un moyen plus facile d'atteindre ce but. Nous pourrions tout simplement adopter une loi à la Chambre pour racheter la société Imperial Oil pour la somme de 5 à 7 milliards de dollars. Ce serait un juste prix pour cette société et la semaine prochaine, la moitié des compagnies pétrolières pourraient être canadiennes. Je donne ce conseil au ministre qui est assis en face, tout en sachant que le gouvernement ne le suivra jamais parce qu'il a fait un petit marché intéressant avec les sociétés Dome et Nova. C'est ainsi qu'il veut que cela marche. Ces deux sociétés sont sous sa coupe. Le ministre est peut-être surpris; ce sont peut-être ces deux sociétés qui ont le ministre sous leur coupe. Voilà une autre raison de s'opposer au bill C-48.

Je ne sais pas trop bien combien de temps il me reste.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Je regrette de devoir interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Il peut poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Waddell: Je remercie la Chambre; je suis certain que les députés ont suivi de près mes remarques sur les redevances progressives de base. Je m'oppose à la disposition concernant la canadianisation et je trouve les garanties environnementales prévues dans le bill nettement insuffisantes; je trouve par ailleurs que les autochtones sont sacrifiés, ce qui semble avoir été encore le cas aujourd'hui dans la constitution.